



Emballages DASRI
Les emballages partenaires
de votre santé



Rapport RSE
CARTOSPE
PACKAGING

2022-2023

Are you looking
for me ?



**Cartons
traditionnels
et e-commerce**



**Emballages Déchets
Spéciaux**
Protégeons l'environnement

TABLE DES MATIERES

I.	PRESENTATION DE CARTOSPÉ PACKAGING	3
II.	INFORMATIONS CLES.....	3
III.	STRATEGIE ET ORGANISATION RSE	4
1.	LES AMBITIONS RSE DE CARTOSPÉ.....	5
2.	GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DE LA RSE.....	6
3.	DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES	6
4.	MATRICE DE MATERIALITE	8
IV.	PRESERVATION DES RESSOURCES ET PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE.....	9
1.	DES RESSOURCES RENOUVELABLES ET UN MODELE D’ECONOMIE CIRCULAIRE.....	9
2.	ECO-CONCEPTION	10
3.	ENERGIE.....	11
4.	EAU	11
5.	DECHETS	12
6.	BILAN CARBONE 2023 - EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE.....	12
V.	ENTREPRISE ANCREE DANS SON TERRITOIRE ET ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX USAGES 15	
1.	ANCRAGE TERRITORIAL	15
2.	PRODUITS ET SERVICES ADAPTES AUX EXIGENCES DES CLIENTS.....	15
3.	SATISFACTION CLIENT	16
4.	ETHIQUE DES AFFAIRES	16
VI.	UNE ENTREPRISE ENGAGEE AVEC ET POUR SES COLLABORATEURS	17
1.	DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES	17
2.	PARTAGE DES RESULTATS	17
3.	QUALITE DE VIE AU TRAVAIL.....	18
4.	SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL.....	18
5.	DIALOGUE SOCIAL	19
6.	DIVERSITE	19

I. PRESENTATION DE CARTOSPÉ PACKAGING

Transformateur de cartonnages traditionnels et spéciaux, CARTOSPÉ est une société indépendante et innovante. La société CARTOSPÉ Packaging a été créée en 1995. Celle-ci jouit d'un actionnariat français indépendant et d'une direction autonome depuis sa reprise en date du 19 novembre 2003 et de moyens de production propres.

Anciennement dénommée « R.C.O.S » (ROCHETTE CENPA ONDULE SPECIALITES) cette entreprise faisait partie des sociétés acquises par MONDI en date du 30 septembre 2002 suite à l'OPA conjointe MONDI-SAICA sur le groupe « La Rochette ».

Elle était l'émanation de l'externalisation d'un département « Emballages étanches » du site onduleur RCO de Vénizel auquel sont venus s'ajouter les fabrications de transformation et collage de boîte mousse d'un ancien atelier des cartonnages Videpot à Tracy Le Mont.

II. INFORMATIONS CLES



III. STRATEGIE ET ORGANISATION RSE

Convaincus que les évolutions industrielles et économiques sont des facteurs de développement, nous nous devons d'être créatif et compétitif.

Ceci nous impose d'avoir un service sans faille, avec des produits d'un niveau de qualité adapté, pour satisfaire aux impératifs du marché.

Nous bâtissons notre réussite sur des politiques industrielles et commerciales dynamiques et basées sur la continuité avec des principes simples mais indispensables :

- **Écoute, intégration et respect** des demandes et exigences de nos clients, service, délai, qualité
- **Approche globale** du marché à l'aide d'une structure souple et efficace
- **Créativité et solutions innovantes**
- **Offre d'une politique de service** : logistique et stocks avancés ou dédiés
- **Professionnalisme reconnu** : Plan Assurance Qualité
- **Maîtrise et amélioration de l'impact environnemental des activités**
- **Acteur engagé et responsable**

La confiance que nous témoignent nos clients nous permet d'assurer notre croissance et de les accompagner dans leur développement.

- **LA VISION DE CARTOSPÉ** : Être une entreprise solide et leader dans la fabrication de carton ondulé et d'emballages, en fournissant à nos clients des produits de la meilleure qualité tout en respectant l'environnement, la santé et qualité de vie de nos collaborateurs et la société en général.
- **LA MISSION DE CARTOSPÉ** : La fabrication de carton ondulé et d'emballages, avec des standards de qualité élevés, capable de répondre aux besoins de nos clients, engagés dans le développement du territoire, respectueux de l'environnement et socialement responsables.

1. LES AMBITIONS RSE DE CARTOSPÉ

La *Responsabilité Sociale RSE* est la traduction opérationnelle des principes du développement durable dans une entreprise. Elle englobe tous les éléments susceptibles d'avoir un impact sur son écosystème en particulier, et sur la société en général.

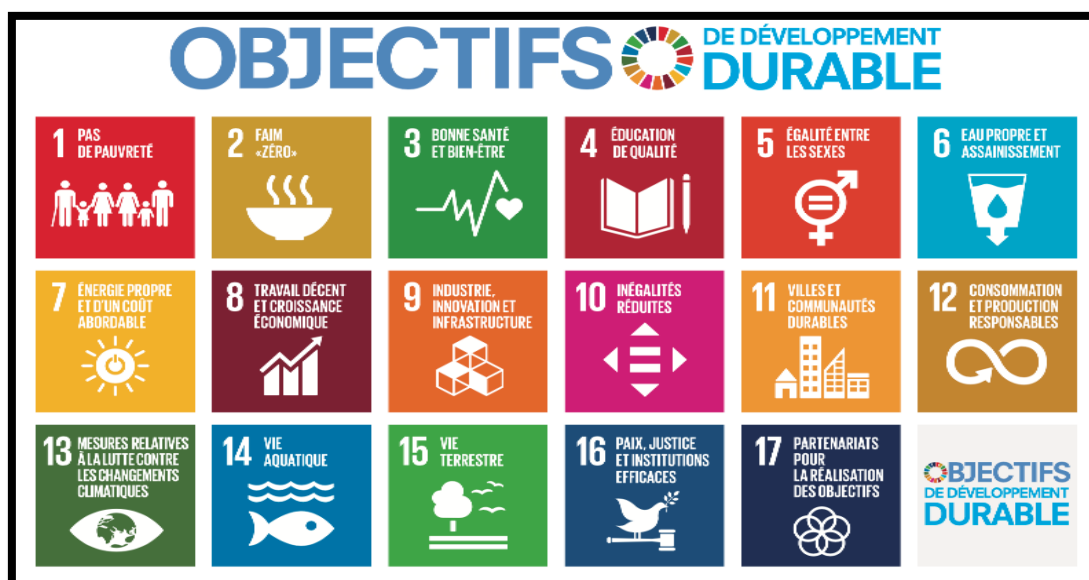
Cette démarche permet également de rendre compte de la vision de l'entreprise en termes de durabilité, ainsi que de la manière dont elle maîtrise ses impacts négatifs et développe et évalue ses contributions positives.

Engagée dans une démarche RSE, CARTOSPÉ a établi une politique RSE et a pour ambition de la déployer au travers de ses activités. L'ensemble de ses parties prenantes bénéficieront de la création de valeur apportée par ses engagements en faveur d'un développement durable.

La stratégie RSE de CARTOSPÉ est assortie d'engagements ambitieux articulés autour d'enjeux clés :

- *Préserver les ressources naturelles*
- *Contribuer au développement de son territoire*
- *Favoriser la diversité et le développement professionnel*
- *Assurer des conditions de travail qui préservent la santé et la sécurité des salariés*

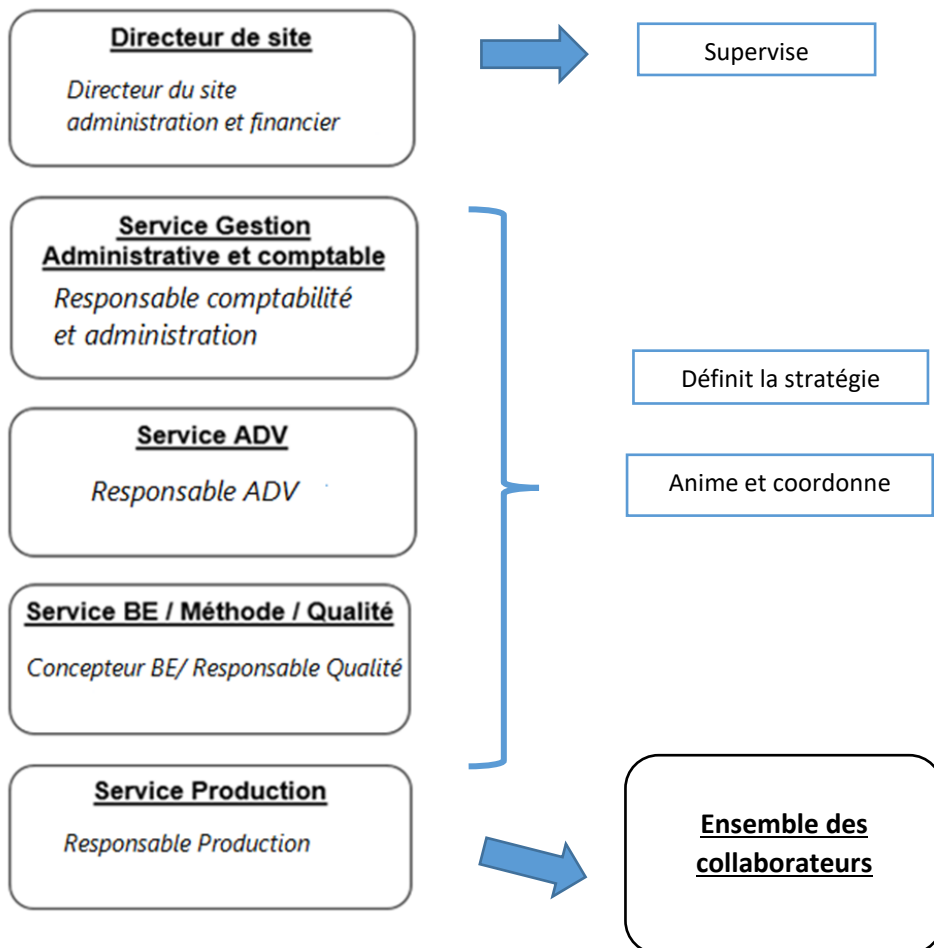
CARTOSPÉ s'engage à intégrer les objectifs de développement durable de *Nations Unies* dans ses activités et dans l'interaction avec ses parties prenantes.



Source : www.un.org (Nations Unies)

2. GOUVERNANCE ET MANAGEMENT DE LA RSE

Organisation RSE de CARTOSPÉ :



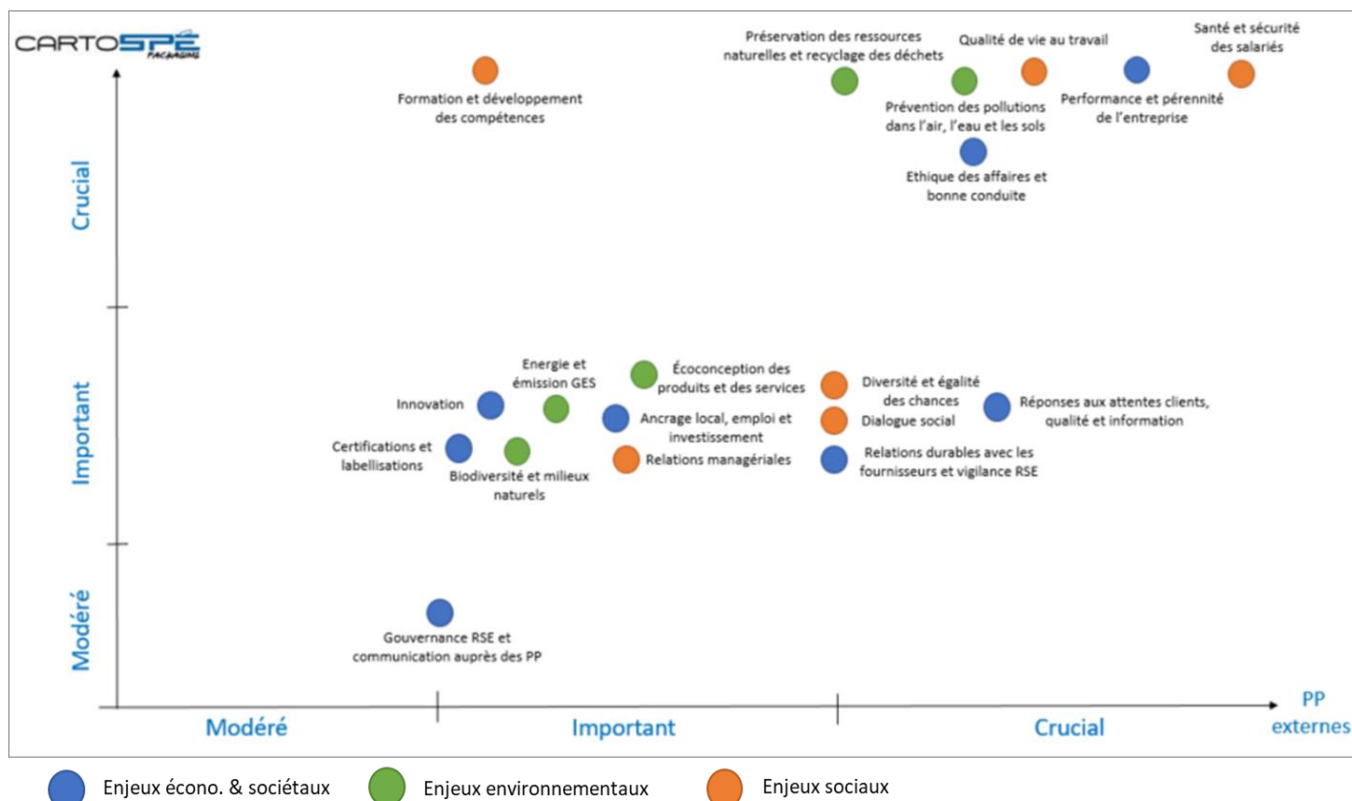
3. DIALOGUE AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

CARTOSPÉ dialogue de manière régulière avec ses parties prenantes. Elle a identifié 6 catégories de parties prenantes du fait de leur niveau d'influence et de leur impact sur la politique RSE de CARTOSPÉ et sur son activité. Le tableau ci-dessous synthétise les principales parties prenantes par catégorie :

Typologie des parties prenantes	Principales parties prenantes identifiées par typologie
<p align="center">INTERNES</p> <p><i>Individus ou organisations, rémunérées ou bénévoles, participant au fonctionnement de l'organisation ou en détenant une partie</i></p>	Salariés
	Actionnaires
	Comité social et économique (CSE)
	Direction
<p align="center">PARTENAIRES D'AFFAIRES</p> <p><i>Individus ou organisations ayant des relations régulières, financières ou de prescription avec l'Organisation</i></p>	Fournisseurs cartons
	Fournisseurs sacs plastiques
	Autres fournisseurs (mousse, ouate, production, énergie, véhicules, consommables)
	Clients récurrents
	Clients ponctuels
	Transporteurs (sous-traitants)
<p align="center">PARTENAIRES ET SUPPORTS METIERS</p> <p><i>Individus ou organisations pouvant aider ponctuellement l'Organisation dans ses activités ou pour l'atteinte de ses objectifs</i></p>	Intervenant en prévention des risques professionnels
	Prestataires de maintenance
	Prestataires certification : FSC et Plan Assurance Qualité
	Prestataires contrôles périodiques
	Prestataire réseaux et téléphonie
	Prestataire logiciel (exemple : Enterprise Resource Planning (ERP))
	Prestataire autres logiciels
	Commissaires aux comptes
	Assureurs
Opérateurs de Compétences	
<p align="center">INSTITUTIONS PUBLIQUES NATIONALES</p> <p><i>Organisations émanant de l'Etat et ayant ou pouvant potentiellement avoir des relations avec l'Organisation</i></p>	Administration fiscale
	Région Hauts-de-France
	Caisse Régionale d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
	Inspection du Travail
	Agence de la Transition écologique (ADEME)
<p align="center">PARTIES PRENANTES TERRITORIALES PUBLIQUES ET PRIVEES</p> <p><i>Individus ou organisations pouvant être liés à l'Organisation du fait de leur présence sur le territoire</i></p>	Mairie
	Communauté de Communes
	Université de Technologie de Compiègne
	Proch'Emploi / Agences Intérim
<p align="center">ASSOCIATIONS ET AUTRES</p> <p><i>Individus ou organisations n'apparaissant pas dans les autres colonnes</i></p>	Festival des forêts
	Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT)
	Salon professionnel
	Association Entreprise et cité, Avocat

4. MATRICE DE MATERIALITE

19 enjeux, couvrant les aspects environnementaux, sociaux, sociétaux, économiques, de droits humains et de gouvernance ont été soumis à l'analyse des principales parties prenantes de CARTOSPÉ. L'ensemble des retours ont été compilés et analysés pour constituer cette matrice de matérialité des enjeux de développement durable.



L'ensemble des enjeux de la matrice est couvert par la politique RSE de CARTOSPÉ.

6 enjeux clés retenus feront l'objet d'une attention particulière et d'un niveau d'ambition élevé dans le cadre de la définition des engagements de CARTOSPÉ :

- Santé et sécurité des salariés
- Performance et pérennité de l'entreprise
- Qualité de vie au travail
- Prévention des pollutions dans l'air, l'eau et les sols
- Ethique des affaires et bonne conduite
- Préservation des ressources naturelles et recyclage des déchets

IV. PRESERVATION DES RESSOURCES ET PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

1. DES RESSOURCES RENOUVELABLES ET UN MODELE D'ECONOMIE CIRCULAIRE

Transformateur de carton ondulé, CARTOSPÉ propose des produits fabriqués à partir de fibres de cellulose issues, pour une grande partie, du recyclage des papiers et cartons (environ 88% des fibres en France*) et une autre partie provenant de forêts gérées durablement.

CARTOSPÉ s'inscrit, en tant qu'industriel du carton, dans le modèle de l'économie circulaire. Le principe étant de réduire les quantités de ressources naturelles extraites et de créer le maximum de boucles d'utilisation des matières afin d'allonger leur durée de vie et de réduire leur impact environnemental.

En effet, le carton ondulé est un matériau issu d'une matière première biosourcée renouvelable et dont la fibre de cellulose est réutilisable 8 fois en moyenne. En France, 92% de nos emballages sont recyclés et transformés en nouveaux emballages*. (Source* : Fédération Carton Ondulé de France)

Depuis 2019, CARTOSPÉ est **certifiée FSC** et peut vérifier la traçabilité de la matière première utilisée dans la fabrication de ses produits. A travers cette démarche, CARTOSPÉ s'assure que les fibres de cellulose neuves injectées dans la production des cartons, pour maintenir les caractéristiques techniques du matériau, sont issues de forêts gérées de façon durable.

Le protocole associé à la certification FSC prend en compte de multiples parties prenantes et répond à la fois aux contraintes de gestion et aux exigences sociales et environnementales :

- **Dimension social et sociétale** : préserver ou accroître le bien-être social et économique des travailleurs ; maintenir ou améliorer le bien-être social et économique, à long terme des communautés locales... ;
- **Dimension environnementale de la forêt** : préserver la biodiversité et capter de plus en plus de carbone ; rédiger, appliquer et mettre à jour un document de gestion... ;
- **Dimension économique** : encourager l'utilisation efficace des multiples produits et services de la forêt pour en garantir la viabilité économique ainsi qu'une large variété de prestations environnementales et sociales.

2. ECO-CONCEPTION

De l'approvisionnement de la matière première au recyclage des emballages cartons, CARTOSPÉ tend à réduire l'impact environnemental de ses produits tout au long de leur cycle de vie.

Chaque emballage produit par CARTOSPÉ fait l'objet de choix techniques décidés par le bureau d'études depuis la transformation du matériau de base pour arriver à un produit fini, un emballage « neuf », apte à transporter, protéger et présenter le produit qu'il contient.

En plus de répondre aux spécifications techniques, industrielles et marketing prédéfinies dans le cahier des charges, CARTOSPÉ s'attache systématiquement à réduire la quantité de matière utilisée, qu'il s'agisse de la forme ou de l'épaisseur. Dès que cela est possible CARTOSPÉ a recourt à du carton avec une part de fibres recyclées plus importante.

De la même manière que pour l'utilisation des matières premières, l'impression est étudiée afin de réduire au maximum la consommation d'encre tout en répondant au cahier des charges défini par les clients. CARTOSPÉ utilise dans son procédé d'impression des encres à l'eau biosourcées.

Le bureau d'études interne prend en compte différents critères dans le développement des prototypes afin d'avoir des produits finaux éco-conçus respectant les exigences techniques demandées. Par exemple pour la face intérieure du packaging, il peut être choisi d'utiliser des papiers avec un taux de fibres recyclées élevé plutôt que des fibres plus nobles utilisées sur la face extérieure. Le gain de matière est réalisé sur différents éléments du carton ondulé : le nombre de cannelures (simple, double), les profilés, les zones de découpe, etc.

Pour les systèmes de calage de certaines gammes d'emballages, CARTOSPÉ a remplacé l'utilisation de mousse polyuréthane par l'utilisation de ouate PET issue du recyclage des bouteilles plastiques.

Dès la conception de l'emballage, l'optimisation du transport est réfléchi : les modèles sont travaillés afin d'obtenir un conditionnement qui augmente le nombre de produits finis par palette, tout en garantissant la protection des produits et la résistance à d'éventuelles chutes.

La validation des emballages peut être réalisée par l'envoi d'une modélisation 3D au client, permettant de valider la commande sans produire et envoyer de prototypes.

3. ENERGIE

Les objectifs sont tout d'abord de viser la sobriété et l'efficacité énergétique, étant donné que « *la meilleure énergie est celle que l'on ne consomme pas* ».

CARTOSPÉ a pour objectif de maîtriser et de réduire ses consommations énergétiques associées à l'atelier de production et aux bureaux. Actuellement, le site utilise en source d'énergie de l'électricité pour l'ensemble de ses besoins, sauf pour le chauffage des locaux qui utilise du gaz naturel. Afin de conserver la performance énergétique de son outil de production, CARTOSPÉ veille à l'entretien optimal de ses machines et équipements.

Pour mener une démarche de transition énergétique, CARTOSPÉ analyse les consommations énergétiques du site par la mise en place d'un suivi mensuel des consommations, la répartition des consommations par poste, et la création d'indicateurs de performance. Par exemple : kWh totaux / Heure travaillée, kWh électricité / m² transformé, kWh PCS gaz / m² transformé.

Le suivi et l'analyse de ses données permettent à CARTOSPÉ de prioriser des actions de réduction des consommations énergétiques. En 2022 la consommation d'électricité de CARTOSPÉ a baissé de 9 % par rapport à 2021. Cette diminution se justifie par un planning de production optimisé, à la gestion du chauffage, et relamping LED.

4. EAU

Les consommations d'eau peuvent être mesurées à travers la création d'indicateurs. Ce suivi permet à CARTOSPÉ d'analyser les données et de mettre en place des actions permettant de réduire ses consommations. Deux relèves annuelles du compteur sont réalisées afin de prévenir d'éventuelles fuites dans le réseau. Néanmoins, l'application d'écogestes permet tout de même de limiter les consommations. CARTOSPÉ a un projet en cours qui permettra à l'entreprise de gérer les eaux de pluie et de les intégrer dans ses activités quotidiennes.

La consommation d'eau de CARTOSPÉ à diminuer entre 2021 et 2022 passant de respectivement de 334m³ à 289m³. Cette légère baisse intervient alors même que le nombre d'heure total travaillé a augmenté, tout comme la production. Par ailleurs, deux relèves annuelles du compteur sont réalisées afin de prévenir d'éventuelles fuites dans le réseau.

5. DECHETS

Les objectifs de CARTOSPÉ sont en priorité de **réduire, réutiliser, recycler et valoriser** les déchets tout au long de la chaîne de valeur. CARTOSPÉ identifie les sources de production de déchets liées à son activité, définit pour chacune un plan d'action et pilote leur mode de traitement : *valorisation matière, énergétique dès que possible.*

La part de déchets recyclés (matière) ou valorisés énergétiquement atteint 94% en 2022, ce qui représente une augmentation de 2% par rapport à 2021. Cela s'explique par un tri à la source et la valorisation matière des déchets plastiques d'activité. L'ensemble des déchets papiers/cartons issus de la production et des bureaux sont triés pour un recyclage matière.

Pour les déchets dangereux de l'activité, une démarche de prévention des risques chimiques et des pollutions accidentelles est menée sur le site (informations, formations, affichages, rétentions).

Concernant les palettes bois utilisées pour le conditionnement et le transport des produits finis : un système de rotation a été mis en place, et les palettes sont réemployées plusieurs fois. Les palettes cassées quant à elles sont séparées pour être réparées par une société locale, qui les remet en état et permet de leur donner une seconde vie.

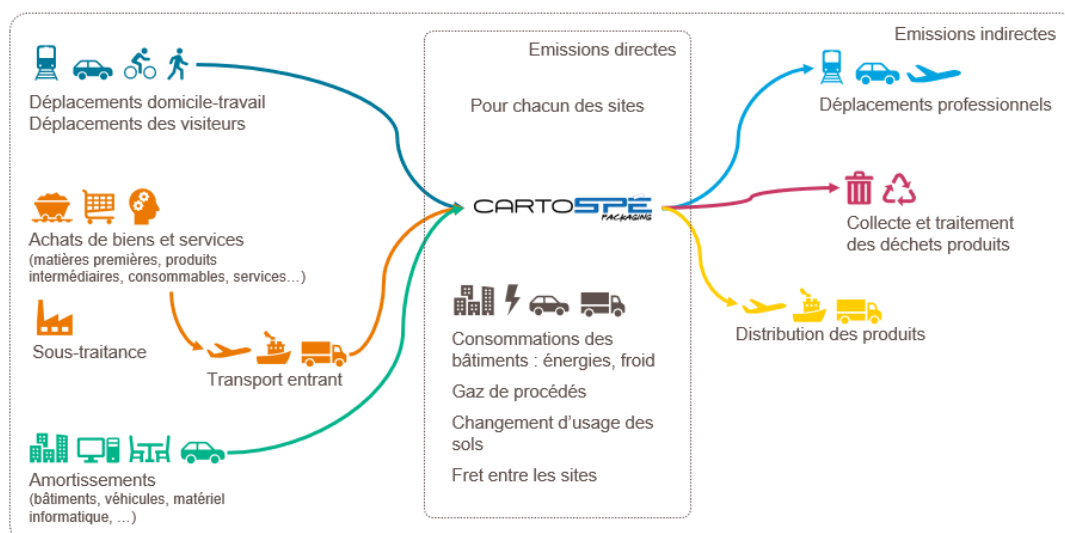
En plus des principes de réduction à la source et de valorisation des déchets, CARTOSPÉ souhaite respecter le principe de proximité du traitement des déchets générés par son activité.

6. BILAN CARBONE 2023 - EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Face au changement climatique, l'élaboration du *Bilan Carbone* (BC) permet à chaque acteur (individus, entreprises, etc.) de quantifier l'impact de ses *Emissions de Gaz à Effet de Serre* (GES) issues de diverses activités sur l'environnement et de prendre des mesures et d'établir un plan d'action pour réduire ou compenser ces émissions. En 2023, CARTOSPÉ a fait appel à la *Banque Publique d'Investissement* (BPI) et au cabinet *JPC Partner* pour la réalisation de son Bilan Carbone sur l'année fiscale 2022.

L'étude porte sur la mise en œuvre de l'ensemble des **activités directes et induites** par CARTOSPÉ, sur **une année complète d'activité (2022).**

Le périmètre de l'analyse :



Les différents postes d'émissions étudiés :

- **Energie** : Consommations énergétiques (électricité, gaz)
- **Hors énergie** : Climatisation : recharges en gaz frigorigènes
- **Intrants et services** : Matières premières, consommables de production, usages informatiques, intrants matériels, achat de service
- **Futurs emballages** : Emballages de produits vendus : papier carton, bois
- **Fret** : Transports de marchandises (routier, maritime)
- **Déplacements** : Déplacements domicile travail, visiteurs, et professionnels
- **Déchets directs** : Déchets plastiques, papier carton, bois, DIB
- **Immobilisations** : Bâtiments, machines, matériels informatiques, mobilier

Le Bilan Carbone de CARTOSPÉ sur l'année fiscale 2022 : **7 410 t CO2e** (incertitude : 20%) Ce qui est équivalent : aux émissions annuelles directes et indirectes de 620 Français, à 810 tours de la terre en avion, à la combustion de 2 438 575 litres de gasoil.

Les intrants pèsent 79% (5 891 TeqCO2) des émissions totales du bilan de l'entreprise et représentent le 1er poste d'émissions. Ces émissions sont essentiellement liées à l'achat de matières premières et services. Le poste déchets pèse 6% des émissions totales du bilan carbone de l'entreprise soit 458 TeqCO2 et représente le 2nd poste d'émissions. Ces émissions sont liées au traitement des déchets.

Le poste emballage pèse 5% (346 TeqCO2) des émissions totales du bilan carbone. Ces émissions sont liées aux conditionnements des produits pour la livraison.

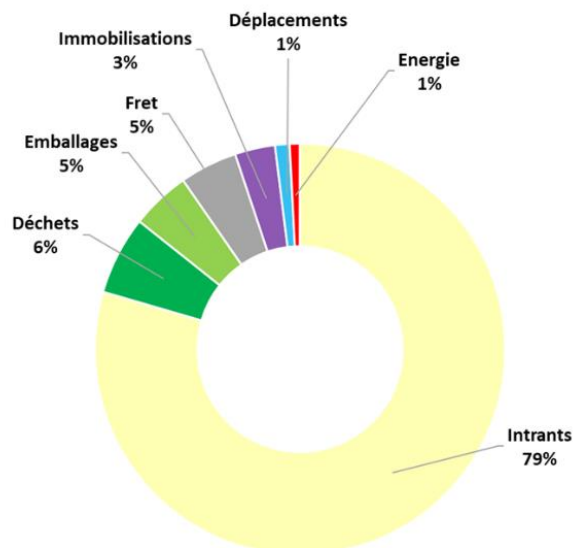
Le fret pèse 5% (336 TeqCO2) des émissions totales du bilan carbone de l'entreprise. Ces émissions sont liées à l'approvisionnement de matières premières et à la livraison des produits.

Les immobilisations représentent 3% des émissions totales du bilan soit 235 TeqCO2.

Emissions totales par poste en TeqCO2

Intrants 5891 TeqCO2	Déchets 458 TeqCO2
Emballages 346 TeqCO2	Fret 336 TeqCO2
Immobilisations 235 TeqCO2	Déplacements 84 TeqCO2
Energie 59 TeqCO2	Hors Energie 1 TeqCO2

Répartition des émissions par poste en TeqCO2



Engagé dans une démarche RSE et dans le respect de l'environnement, CARTOSPÉ a formalisé un plan d'action pour réduire ces émissions, qui comprend les actions suivantes :

- **La définition des objectifs de la stratégie climat et l'identification des opportunités, freins et risques associés à ces objectifs** : Objectifs qualitatifs et quantitatifs à 5 ans et à 10 ans, en se demandant à quoi pourrait ressembler l'entreprise dans un monde bas carbone, être pionnier tout en répondant aux attentes des clients.
- **Création de Fiches Actions de réduction par poste** : Création d'étapes d'action par poste avec la nomination d'une équipe ou d'une personne responsable, avec la création d'indicateurs de suivi et avec des objectifs spécifiques.
- **Nos principales actions à accomplir à court et à long terme** : Réduire la consommation d'électricité des bureaux, Réduire la consommation énergétique du process (démarche de certification ISO 50001), Développer la production électrique par des énergies renouvelables (EnR), Sensibilisation de nos collaborateurs (Eco-conduite, Télétravail, Covoiturage), Livraisons Bas-Carbone (Formaliser un partenariat avec les transporteurs s'engagent "Label objectif CO2" ou Démarche FRET 21), Compensation Carbone.

V. ENTREPRISE ANCRÉE DANS SON TERRITOIRE ET ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX USAGES

1. ANCRAGE TERRITORIAL

L'ensemble de la production de CARTOSPÉ est réalisé à *Attichy*, ville d'environ 2 000 habitants située dans la communauté de communes de l'Agglomération de la Région de Compiègne ARC dans le département de 'Oise.

CARTOSPÉ soutient des événements locaux tel que le **Festival des Forêts** réunissant musique, nature et patrimoine. Pour renforcer ses liens avec son territoire, CARTOSPÉ a collaboré en 2021 avec l'Université de technologie de Compiègne (établissement public d'enseignement supérieur et de recherche situé à Compiègne) sur différents projets. De plus, CARTOSPÉ a investi financièrement dans la vie du Centre de Secours d'Attichy, toujours dans un cadre de renforcement des liens avec son territoire.

2. PRODUITS ET SERVICES ADAPTÉS AUX EXIGENCES DES CLIENTS

Dans le cadre de son activité, CARTOSPÉ s'assure d'apporter satisfaction à sa clientèle, en proposant des produits adaptés à leurs demandes, dans cette optique, l'entreprise s'engage à fournir des emballages de qualité, robustes et respectueux de l'environnement, au travers d'un plan d'assurance qualité et la présence du certification **FSC**.

Au vu de la situation liée à la crise COVID, CARTOSPÉ permet aux établissements de santé d'assurer une meilleure gestion de leurs déchets à risque infectieux, grâce à la production d'emballages DASRI, dédiés à ce type d'organisation.

Afin d'assurer une expérience optimum de l'utilisation de ses produits, CARTOSPÉ mise sur le déploiement du numérique au service des clients au travers d'un guide de montage des emballages en vidéo ; montage 3D ; dématérialisation de facture, etc. S'ajoutant à cela, l'entreprise a revu son site internet en 2020 afin d'en faciliter l'accessibilité et de transmettre toutes les informations recherchées par les clients.

De plus, la ligne de conduite de CARTOSPÉ se traduit dans ses produits innovants et l'utilisation de matériaux recyclés (matière carton, remplacement de certains emballages à base de mousse de polyuréthane par de la ouate PET recyclée), tout cela dans une idéologie « Gamme verte ».

3. SATISFACTION CLIENT

CARTOSPÉ entretient des relations de confiance avec ses clients dans l'objectif d'atteindre une meilleure satisfaction client. Cette satisfaction client est mesurée annuellement sur différents critères tels que l'efficacité du bureau d'études, la qualité des produits / du service commercial / de la livraison.

Cette enquête menée auprès de plus de 74 clients en 2022 permet à l'entreprise d'améliorer ses produits et ses services grâce à l'identification d'axes d'améliorations. Les forces de CARTOSPÉ sont aussi mises en lumière par ses enquêtes. Ainsi en combinant les 9 critères de l'enquête, 58% des clients s'avèrent très satisfaits des prestations de CARTOSPÉ et 39% sont satisfaits.

Lors de la dernière enquête de satisfaction client, des critères RSE ont été déployés à travers le questionnaire. Ceci a pour objectif de faire connaître aux clients la politique RSE de CARTOSPÉ et aussi de recueillir leurs avis et leurs attentes sur celle-ci. 24% des clients s'avèrent très satisfaits de la politique RSE de CARTOSPÉ et 39% sont satisfaits et 32% ne se prononcent pas.

4. ETHIQUE DES AFFAIRES

La maîtrise des enjeux réglementaires, de responsabilité et de réputation relatifs à l'éthique des affaires est fondamentale pour CARTOSPÉ et ses parties prenantes. CARTOSPÉ s'engage à adopter dans toutes ses actions un comportement respectueux des principes d'éthique. La charte éthique de CARTOSPÉ s'articule autour des principes tels que : *le respect des droits fondamentaux des salariés et des partenaires sociaux, le respect des engagements, le respect des lois et des conventions internationales, la protection de l'environnement ou encore la lutte contre la corruption.*

CARTOSPÉ s'est ainsi engagée de manière volontariste à se conformer à ces règles de bonne conduite. L'ensemble des salariés ont été sensibilisés à cette charte éthique.

CARTOSPÉ s'engage à respecter le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD) lors de la collecte et du traitement de données à caractère personnel effectués dans le cadre de son activité. CARTOSPÉ s'attache notamment à collecter les données à caractère personnel adéquates, pertinentes, nécessaires pour des finalités déterminées et explicites, et à garantir la sécurité et la confidentialité des données.

VI. UNE ENTREPRISE ENGAGÉE AVEC ET POUR SES COLLABORATEURS

1. DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Afin d'accompagner les aspirations de ses salariés, CARTOSPÉ leur propose des formations leur permettant de développer leurs compétences et de gagner en agilité. Les effectifs de CARTOSPÉ sont composés d'un peu plus de 10% d'effectif cadres et de 90% d'effectifs non-cadres.

En conservant ses collaborateurs, CARTOSPÉ pourra ainsi mieux faire usage de leurs compétences et de leurs expériences et par conséquent améliorer sa compétitivité. CARTOSPÉ fait du développement des compétences des collaborateurs un élément clé de sa réussite : 81 % des collaborateurs ont suivi au moins une formation en 2022. 312 heures ont été consacrées à la formation en 2022 contre 175,25 heures en 2021.

La collecte des besoins en formation est réalisée grâce à différentes sources d'information : les besoins individuels sont identifiés lors des entretiens professionnels et les besoins collectifs sont identifiés par la direction. Ils sont ensuite analysés et priorisés. CARTOSPÉ favorise également la mobilité interne en formant ses collaborateurs travaillant sur les outils de production sur plusieurs postes.

En 2022, 61% des heures de formation ont été consacrées à la santé sécurité au travail. (73 heures ont été consacrées à la santé sécurité au travail). CARTOSPÉ a également déployé des actions de formation/sensibilisation à la RSE avec 119 heures consacrées à la RSE.

CARTOSPÉ adhère à un groupement d'employeur permettant de former et de bénéficier d'une main-d'œuvre qualifiée sur son territoire. Le groupement d'employeur permet à CARTOSPÉ de bénéficier d'aide ou de conseils en matière d'emploi ou de gestion des ressources humaines (appui au recrutement, organisation du travail, GPEC...). Pour le salarié, le groupement d'employeur lui permet d'enrichir son parcours professionnel. Les différentes expériences et la confrontation à des environnements de travail diversifiés les favorisent à l'acquisition de compétences transversales et donc transférables.

2. PARTAGE DES RESULTATS

La rémunération variable des collaborateurs permet de reconnaître la participation individuelle et collective dans l'atteinte des objectifs. Dans ce sens 72% des collaborateurs ont perçu une rémunération variable en 2022. Cette rémunération variable intègre des enjeux liés à la RSE et notamment des critères liés à la santé et à la sécurité au travail.

3. QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Dans une optique de bien-être au travail, CARTOSPÉ s’engage dans la mise en place de conditions de travail agréables pour l’ensemble des collaborateurs. Cet engagement s’illustre par la participation de la Direction sur les questions concernant ce sujet, qui sont abordés lors des réunions CSE, ainsi que par le suivi de sujets spécifiques à la qualité de vie au travail tel que :

- La prise en compte de la qualité de vie au travail dans le Document Unique d’Evaluation des Risques (DUER)
- La mise à disposition de locaux et matériels assurant de bonnes conditions de travail
- L’entretien d’un dialogue social entre tous les collaborateurs

Ces différentes actions sont suivies et assurées de manière constante par la Direction, qui met un point d’honneur sur l’importance que cela représente pour le bon déroulement des activités de CARTOSPÉ.

4. SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Au sein de CARTOSPÉ, la Direction s’assure de prendre toutes les mesures nécessaires afin d’assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale de l’ensemble des collaborateurs. Pour atteindre cet objectif, des actions sont mises en place, notamment le suivi des indicateurs suivants :

- Le nombre d’heures annuelles liées aux formations sécurité. En 2022, 61% des heures de formation ont été consacrées à la santé sécurité au travail. (312 heures de formation dont 73 heures ont été consacrées à la santé sécurité au travail)
- Le taux d’absentéisme de CARTOSPÉ en 2022 était de 8% : Ce pourcentage est composé d'une absence de 70 % liées à un motif de maladie (hors mi-temps thérapeutiques), 14% liées au motif événements familiaux et 16% liées à d'autres causes. La mesure du taux d'absentéisme permet à CARTOSPÉ d'identifier les tendances et motifs d'absentéisme et de développer politiques et procédures de gestion pour contribuer à la santé des collaborateurs, et de mieux comprendre leurs besoins.
- Le suivi du nombre d’accidents (graves, mortels, bénins) et des maladies professionnelles, affiliés à des taux de fréquence et de gravité (ces deux taux sont à 0% pour l’année 2022).

En conséquence, CARTOSPÉ s’engage à mener des actions pour réduire ses indicateurs en renforçant leur implication dans la gestion et l’évaluation des risques professionnels. Une étude des risques de

l'entreprise est réalisée par le biais du DUERP, qui est tenu à jour et qui demeure à disposition de tout collaborateur qui souhaite en prendre connaissance.

5. DIALOGUE SOCIAL

CARTOSPÉ garantit à l'ensemble de ses collaborateurs le respect des obligations du droit social français et des conventions de l'OIT (Organisation internationale du travail) concernant la liberté d'association, le droit à la négociation collective, ainsi que la lutte contre le travail forcé ou obligatoire, ou encore le travail des enfants. Par ailleurs, 100% des salariés de CARTOSPÉ sont couverts par une convention collective permettant de traiter les points suivants :

- *Conditions d'emploi*
- *Amélioration du recrutement et meilleure intégration du personnel*
- *Formation professionnelle*
- *Conditions de travail*
- *Garanties sociales des salariés*

CARTOSPÉ a entretenu le dialogue social en mobilisant le CSE 6 fois au courant de l'année 2022. L'entreprise s'engage à impliquer plus fréquemment le CSE sur 2023-2024.

6. DIVERSITE

La diversité est un levier de cohésion sociale et de performance pour l'entreprise. Dans ce contexte, CARTOSPÉ vise à offrir à tous un environnement de travail inclusif. 89% de l'effectif de CARTOSPÉ est composé de collaborateurs âgés de 26 à 55 ans. Les jeunes de moins de 26 ans représentent 8% de l'effectif. Afin de développer l'aspect intergénérationnel, CARTOSPÉ a pour ambition de proposer des stages/alternances pour motiver et attirer les jeunes.

CARTOSPÉ a intégré l'égalité hommes/ femmes dans sa politique et assure un suivi de la parité. La parité consiste à assurer l'accès des femmes et des hommes aux mêmes opportunités, droits, occasions de choisir, conditions matérielles tout en respectant leurs spécificités. En 2022 les femmes représentent 41% de l'effectif de CARTOSPÉ. Les postes de manager sont occupés à 20% par des femmes.

Consciente de sa responsabilité sociale, CARTOSPÉ porte une attention particulière à l'intégration professionnelle de travailleurs handicapés notamment en collaborant avec des Etablissements et

Services d'Aide par le Travail (ESAT) et en participant directement à l'emploi de personnes handicapées. En 2022, 2 collaborateurs bénéficient d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, soit 6 % de l'effectif.

En 2022 CARTOSPÉ a fait appel à des ESAT pour que des personnes en situation de handicap puissent aider l'entreprise à réaliser certaines tâches associées à la production. Cette approche a permis d'aider les travailleurs handicapés mentaux et moteurs à intégrer le monde professionnel. Aussi, un employé en situation de handicap est également mis à disposition par un ESAT.